

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°218 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 8 au 14 juin 2020



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 14 juin 2020, au moins 557 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES

PAGES

SIGLES ET ABREVIATIONS 3

0. INTRODUCTION 4

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS..... 5

DE L'HOMME 5

I.1. VIOLATION DU DROIT A LA VIE 5

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES POLICIERS..... 5

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES 5

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES..... 5

I.3. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT PAR DES AGENTS DU SNR, DES
IMBONERAKURE ET DES POLICIERS 6

I.4. VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE..... 7

I.5. VIOLATION DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS 8

I.6. DE LA GESTION DE LA PANDEMIE DU COVID-19..... 8

II. FAITS SECURITAIRES 8

III. CONCLUSION..... 10

SIGLES ET ABREVIATIONS

- APC** : *Agent de Police Chef*
- CNDD-FDD** : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie – Front pour la Défense de la Démocratie*
- CNL** : *Congrès National pour la Liberté*
- DESC** : *Droits Economiques, Sociaux et Culturels*
- ECOFO** : *Ecole Fondamentale*
- PJ** : *Police Judiciaire*
- SNR** : *Service National de Renseignement*
- VSBG** : *Violences Sexuelles et Basées sur le Genre*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit : au moins 5 personnes tuées dont 2 retrouvées cadavres, une personne enlevée, une victime de VSBG et 28 personnes arrêtées arbitrairement.

Parmi ces victimes figurent 1 femme tuée, 1 enlevée, et 1 arrêtée arbitrairement.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers, des militaires, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tuerie, d'enlèvement, d'arrestation arbitraire et de violation des DESC qui sont observés dans le pays.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

I.1. VIOLATION DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES POLICIERS

Une personne tuée et une autre blessée en commune Mpanda, province Bubanza

En date du 14 juin 2020, vers 21 heures, sur la colline Gifurwe, zone Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, dans la localité communément appelé « Mu Gihimbiri », Rénovat Nduwayo, a été fusillé et Jacques Nsabimana blessée par un policier, APC Charles Hakizimana. Selon des sources sur place, Rénovat était dans sa buvette écoutant des chansons à son poste de radio lorsqu'un groupe de policiers s'y est introduit et recommandé d'éteindre cette radio, puis un des policiers lui a ordonné de lui remettre le flash disk et la victime a refusé. Ce policier a tiré deux balles sur Rénovat et il est mort sur le champ tandis que Jacques, qui était derrière lui, a été atteint au niveau de la jambe. Selon les mêmes sources, Jacques a été évacué vers l'hôpital de Mpanda pour des soins.

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie retrouvé en commune Muha, Bujumbura Mairie

En date du 10 juin 2020, dans la rivière Kizingwe séparant la commune Kanyosha de Bujumbura rural et le quartier Kizingwe de la commune Muha, Bujumbura Mairie, un corps sans vie d'un homme surnommé Paci, pêcheur, de la composante sociale Twa, résidant au quartier Kizingwe, a été retrouvé. Selon des sources sur place, le corps présentait des signes d'étranglement.

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Une femme enlevée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 8 juin 2020, vers 18 heures, Jeanine Ntiranyibagira, âgée de 34 ans, agent de la mutuelle de la fonction publique à Bujumbura, résidant au quartier Gihosha-Gikungu, zone urbaine de Gihosha, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, originaire de la colline Masango, commune Mutaho, province Gitega, a été enlevée par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, la victime a quitté son lieu de travail vers 18 heures pour se rendre à la maison et a dit à ses collègues de travail qu'elle allait prendre le bus de Mutakura-Cibitoke en Mairie de Bujumbura mais elle n'est pas rentrée à la maison. Selon les mêmes sources, au mois de février 2020, Jeanine a fait opposition au Tribunal de résidence de Mutimbuzi, province Bujumbura rural dans une affaire l'opposant contre Jean Claude Nihorimbere, officier de police, son mari. Celui-ci voulait se marier avec une autre femme sans avoir divorcé avec Jeanine. Jean Claude et Jeanine avaient un dossier de divorce au tribunal il y a 2 ans. Après cette opposition, Jean Claude a été arrêté et incarcéré à la prison centrale de Mpimba à Bujumbura accusé de faux et usage de faux.

Un membre du parti CNDD-FDD enlevé en commune Mugina, province Cibitoke¹

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 mai 2020 indique qu'en date du 24 avril 2020, vers l'après-midi, sur la colline et zone Rugajo, commune Mugina, province Cibitoke, Etienne Nzohabonimana, taxateur communal sur les barrières routières, démobilisé, originaire de Miremera, zone Ruhororo, commune Mabayi, province Cibitoke, a été enlevé par Venant Miburo, responsable du SNR en province Cibitoke accompagné par ses gardes. Selon des sources sur place, les bourreaux ont enlevé la victime chez lui, vers minuit, en disant à sa femme qu'on a besoin de lui. Celle-ci n'a pas alerté car elle savait que son mari est toujours sollicité par certains responsables du parti CNDD-FDD et de la sécurité. Sa disparition a été remarquée par la population de cette colline après deux semaines d'absence sur la colline où il habitait.

I.3. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT PAR DES AGENTS DU SNR, DES IMBONERAKURE ET DES POLICIERS

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 12 juin 2020, vers 18 heures, sur la colline et zone Ruziba, commune Mugina, province Cibitoke, Emmanuel Manirakiza, membre du parti CNL, a été arrêté par des Imbonerakure dont Osias Ndagijimana alias Maleo, responsable des Imbonerakure en zone Ruziba, Jacques Ntibibuka, Sylvestre Sibomana, Frédéric, Salvator, Boniface, Chanel, Gacaruzo et Minani. Selon des sources sur place, Emmanuel a été accusé de fêter la mort du Président Pierre nkurunziza. La victime a été détenue au cachot du poste de police de la zone Ruziba. En date du 13 juin 2020, il a été transféré au cachot du poste de police de la commune Mugina pour interrogatoire.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 8 juin 2020, Isaac Bizimana membre du parti CNL et étudiant de l'université du Burundi dans le département d'anglais en 3^{ème} année a été arrêté à l'entrée du campus Mutanga par des policiers et conduit au cachot de la zone Nyakabiga. Selon des sources sur place, les agents de sécurité de l'université lui ont demandé de montrer sa carte d'identité et il a répondu qu'il l'avait laissée dans sa chambre mais ils lui ont refusé d'entrer. Selon les mêmes sources, Boniface Nzohabonayo, chargé des affaires sociales au campus, a appelé des policiers qui l'ont arrêté.

Trois personnes arrêtées en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 13 juin 2020, vers 5 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Michel Barutwanayo, âgé de 45 ans, directeur de l'ECOFO Buhiga II, résidant sur la colline Rwingoma de la même zone ; Déo Ndayishimiye, âgé de 47 ans, maître responsable de l'ECOFO Buhiga 1 et Marie Rose Ntakiyiruta, âgée de 40 ans, enseignante à l'ECOFO Buhiga1, ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot du poste de police à Buhiga. Selon des sources sur place, les victimes sont accusés d'avoir dit

¹ Le cas a été rapporté au bulletin n°214. La victime a passée 6 semaines au cachot secret qui se trouve dans les enceintes du SNR à Bujumbura tout près de la cathédrale Regina Mundi. Il a été libéré après avoir payé une rançon à Gervais Ndirakobuca alias Ndakugarika, administrateur général du SNR. Etienne a été vu à son domicile en date du 13 juin 2020.

des mots montrant qu'ils sont fiers de la mort du président Pierre Nkurunziza. Ils ont alors été transférés au commissariat provincial pour être interrogés.

Une personne arrêtée en commune Kigamba, province Cankuzo

En date du 12 juin 2020, sur la colline Humure, zone et commune Kigamba, Gabriel Rukana a été arrêté par le prénommé Darius, commissaire communal de police à Kigamba, accompagné par les Imbonerakure et détenu au cachot communal de Kigamba. Selon des sources sur place, dans la nuit du 11 juin 2020, des Imbonerakure ont fait une fouille perquisition dans les ménages de cette colline à la recherche Gabriel Rukana, l'accusant de manifester de la joie suite au décès du président Pierre Nkurunziza.

Une personne arrêtée en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 10 juin 2020, au chef-lieu de la commune de Kayogoro, province Makamba, le prénommé Onesphore, infirmier, a été arrêté par des policiers provenant du parquet de Rutana. Selon des sources sur place, il a été accusé de prendre et publier sur les réseaux sociaux une photo d'une veille maman, incarcérée à la prison centrale de Rutana au moment où elle était à l'hôpital de Rutana, menottée et attachée au lit par la policière qui la gardait.

Dix-huit membres du parti CNL détenus illégalement en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 juin 2020 indique que depuis la période de campagne pour les élections du 20 mai 2020, dix-huit membres du parti CNL ont été arrêtés dans différentes communes de la province Muyinga, accusés d'atteintes à la sécurité intérieure de l'Etat. Ces derniers restent détenus sans être jugés. Selon des sources sur place, Samuel Ndayisenga, Téléphore Manirambona, Prosper Ndayisaba, Asmani Nzirumbanje, Octave Niyonizeye et sylvain Bigirimana de la commune Butihinda ; Eric Kimoshori, Jean Baptiste Basama, Eric Ndikumana et Salvator Ntirandekura de la commune Gashoho ; Prosper Ndayisenga de la commune Muyinga et d'autre dont la provenance n'a pas été connu dont Janvier Sindihubura, Bernard Ndhokubwayo, Félicien Majambere, Jean Mpawenimana, Amos Nshimirimana, Juvénal Ntirampeba et Jafari restent détenus à la prison de Muyinga.

Trois membres du parti CNL détenus illégalement en commune et province Ngozi

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 9 juin 2020 indique que depuis la date du 15 mai 2020, trois membres du parti CNL originaires de la commune Kirembe de la province Ngozi dont Mathias Uwuyisavye sont détenus au cachot de la PJ à Ngozi et ne sont pas encore auditionnés. Selon des sources sur place, ils sont accusés de perturber la sécurité pendant la campagne électorale.

1.4. VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE

Une femme tuée en commune Ntega, province Kirundo

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 8 juin 2020 indique qu'en date du 7 juin 2020, vers 14 heures, sur la sous-colline Nyarunazi II, colline Gasave, commune Ntega, province Kirundo, Laetitia Bukuru, âgée de 42 ans, a été battue à mort par Léonidas Mbarushimana, son mari. Selon des sources

sur place, la victime a demandé à son époux où se trouvait l'argent issu de la vente des haricots et il l'a battue. Le présumé auteur a été arrêté par la police et conduit au cahot du parquet de Kirundo.

I.5. VIOLATION DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Suspension des activités économiques en commune et province Kirundo

En date du 9 juin 2020, sur la colline Yaranda, zone Kirundo rurale, commune et province Kirundo, Frédéric Ndacayisaba alias Bidasesa, chef de cette zone, a ordonné à la population de fermer toutes les boutiques et s'est rendu dans les champs pour obliger aux cultivateurs de rentrer à la maison afin de respecter le deuil national. Selon des sources sur place, il leur a interdit de ne plus retourner au travail avant l'enterrement de feu président Pierre Nkurunziza. Rappelons que dans cette période de deuil, le Gouvernement n'a pas interdit de travailler, a plutôt interdit toute forme de musique non religieuse dans les bars et les lieux publics à l'exception des cérémonies de mariage.

I.6. DE LA GESTION DE LA PANDEMIE DU COVID-19

Négligence des autorités face à la pandémie de Covid-19 dans la prison de Ngozi

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 12 juin 2020 indique que depuis 3 semaines, dans la prison de Ngozi, des prisonniers sont infectés à grande échelle par une maladie ayant des signes du Covid-19. Selon des sources sur place, 4 prisonniers sont déjà décédés avec les signes du Covid-19 et 4 sont alités à l'hôpital de Ngozi, tandis qu'à l'intérieur de la prison, un compartiment a été utilisé comme quarantaine. Selon les mêmes sources, les autorités de la prison des Ngozi ainsi que celles de la province Ngozi ont interdit au personnel de la prison et de l'hôpital de Ngozi de parler de cette situation.

II. FAITS SECURITAIRES

Un corps sans vie retrouvé en commune Rugombo, province Cibitoke

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 8 juin 2020 indique qu'en date du 6 juin 2020, sur la colline Rusororo, commune Rugombo, province Cibitoke, un corps sans vie de Paul Barahekenwa, octogénaire, a été retrouvé. Selon des sources sur place, la victime était introuvable depuis le 25 mai 2020. La cause de sa mort reste inconnue. Selon les mêmes sources, la victime était malade mentale et son corps ne présentait aucune trace.

Une personne tuée en commune Rugombo, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 juin 2020 indique que dans la nuit du 7 au 8 juin 2020, vers minuit, dans le « Village de la Paix » de la colline Munyika, zone et commune Rugombo, province Cibitoke, un homme non identifié a été tué par la population de la localité. Selon des sources sur place, cet homme qualifié de voleur s'était introduit dans une maison et avait blessé Alphonsine Niyonkuru au niveau du bras à coup de machette lorsqu'il tentait de lui voler de l'argent.

Un Imbonerakure blessé en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 8 juin 2020, sur la colline et zone Rugajo, commune Mugina, province Cibitoke, Isaac Dusenge alias Bado, membre de la ligue des jeunes Imbonerakure, a été blessé à coups de machettes au bras et sur l'épaule par des Imbonerakure conduits par le surnommé Morale. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure tendaient une embuscade pour voler aux passants qui venaient du marché et Isaac a refusé de s'arrêter quand on le lui a ordonné.

Libération d'un membre du parti CNDD-FDD présumé auteur d'un viol en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 11 juin 2020, vers 17 heures, le prénommé Aloys, premier substitut du procureur de la République à Cibitoke, a libéré Claude Niyonkuru, âgé de 50 ans, père de 4 enfants, membre du parti CNDD-FDD, présumé auteur d'un viol incarcéré au cachot du commissariat provincial de police à Cibitoke. Selon des sources sur place, Claude Niyonkuru était accusé de violer V.N., âgée de 15 ans, élève au lycée communal de Rugombo lorsque sa maman était au champ. Ces faits se sont produits en date du 21 novembre 2019 vers 10 heures, au domicile parental sur la colline Mparambo II, zone et commune Rugombo, province Cibitoke. Selon les mêmes sources, après avoir commis ce forfait, la fille l'a enfermé dans la maison et a appelé les voisins puis Claude a brisé une fenêtre et a pris le large. La victime a été soignée et l'expertise médicale a confirmé qu'elle a été violée. En date du 7 mai 2020, Claude a été arrêté par des policiers.

Un militaire blessé en commune Mwumba, province Ngozi

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 9 juin 2020 indique qu'en date du 7 juin 2020, vers 22 heures, au palais présidentiel sis à Buye, commune Mwumba, province Ngozi, Egide Niyongabo, militaire de la garde présidentielle a été blessé par balle à l'aide d'un pistolet par son collègue surnommé Kiroho. Selon des sources sur place, en date du 29 mai 2020, ce dernier avait menacé la victime qu'elle ne peut pas faire partie des agents assurant la sécurité présidentielle étant de l'ethnie Tutsi. La victime a été évacuée vers l'un des hôpitaux en Mairie de Bujumbura.

Une personne blessée en commune et province Gitega

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 8 juin 2020 indique que dans la nuit du 2 au 3 juin 2020, au quartier Shatanya, commune et province Gitega, Pascasie Dusabe, âgée de 16 ans, travailleuse domestique, a été brûlée à l'aide d'un fer à repasser par la prénommé Aline, son employeur. Selon des sources sur place, elle l'a soupçonné de lui avoir volé une somme de 50 000 fbu. Selon les mêmes sources, Aline a été arrêtée par la police et conduite au cachot de la PJ où elle a passé 3 jours, puis relâchée.

III. CONCLUSION

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas de tueries, d'enlèvement, d'arrestation arbitraire et de violation des DESC.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.